

Les “Smart Cities” au cœur du plan national d’investissement

■ Le kern fédéral s’est réuni jeudi soir afin de valider la stratégie de Charles Michel pour relancer l’économie.

Les propositions du gouvernement fédéral pour le lancement d’un grand plan d’investissement devraient être approuvées officiellement ce vendredi en Conseil des ministres. Un kern (qui rassemble les poids lourds du gouvernement Michel) devait avoir lieu jeudi soir à ce sujet. Sur le contenu de ce plan, qui devra être négocié ensuite avec les Régions, le “16” a voulu conserver la confidentialité. Le Premier ministre a bien évoqué le sujet à la Chambre lors de la séance plénière mais il s’en est tenu à des généralités déjà connues. “C’est super sensible pour le Premier”, confirme une source.

En effet, le plan d’investissement, étalé jusqu’en 2030 et pesant plusieurs milliards d’euros à injecter dans l’économie belge et ses infrastructures, est l’un des grands chantiers que Charles Michel veut concrétiser cette année. A partir de 2018 et jusqu’à la fin de la législature, les échéances

électorales rendront encore plus complexes que d’habitude les accords politiques. En particulier lorsqu’ils impliquent, en plus des négociations entre partenaires de la “suédoise”, de faire un deal avec les entités fédérées...

Voici toutefois ce que l’on sait du futur plan d’investissement. Il devrait se décomposer en plusieurs grands axes, déclinés en projets concrets.

La mobilité. Il s’agit de veiller au développement du RER. “Le dossier va être débloqué grâce au plan”, confirme un informateur. Dans cet axe, pourraient également figurer la réfection des tunnels bruxellois et le développement des zones portuaires (Anvers, entre autres).

L’économie numérique. Au cœur de ce thème, le plan national d’investissement prévoit un appel à projets pour le développement des “Smart Cities” (ou “villes intelligentes”) en Belgique. Une ville est qualifiée de “Smart City” lorsqu’elle utilise les technologies de l’information et de la communication pour améliorer la qualité des services urbains ou encore réduire ses coûts.

La transition énergétique. Il s’agit de développer les énergies renouvelables, sachant qu’il n’y aura plus de nucléaire en 2025.

La santé. La Belgique dispose d’une industrie pharmaceuti-

que importante. L’idée du Premier ministre serait de l’aider à financer, par exemple, de nouvelles recherches.

L’autorité de l’Etat. De nouvelles mannes financières devraient permettre à la Belgique d’investir davantage dans les moyens de sécurité (y compris les prisons).

Pour ce qui est du financement de ce plan, le gouvernement tablera tantôt sur des investissements publics, tantôt sur des investissements privés, tantôt sur des investissements mixtes publics/privés. Le Premier ministre aurait eu des garanties au niveau de la Commission européenne à l’égard de la neutralisation de ces dépenses dans l’estimation du déficit public belge.

En ce qui concerne la concrétisation du plan, Charles Michel a expliqué à la Chambre que le plan national allait intégrer un volet “gouvernance”. Des experts des mondes académique, économique et social seront associés. Notamment pour la sélection des projets.

Frédéric Chardon